



Compte rendu de la réunion des délégués du personnel du mois de Mars 2017

(Extrait des revendications posées par les délégués CGT).

Jeudi 5 avril 2017

Revendications Générales

1) Intérimaires :

Nous vous demandons d'intervenir auprès des entreprises de Travail Temporaire pour qu'elles payent les intérimaires sur le mois complet. Par exemple les 30 et 31 janvier n'ont pas été payés sur la paye de janvier. Cela est vrai également pour les 27 et 28 février sur la paye de février.

Réponse direction :

Chaque entreprise de Travail temporaire a son propre système de paie.

Commentaire CGT:

Une fois de plus la direction répond à côté de la question. On lui demande d'intervenir pas de nous raconter des histoires. Les intérimaires doivent être payés comme tout le monde pour leur travail et donc pour le mois complet. Sinon c'est du vol.

2) Congés :

Nous vous demandons d'accorder les congés accolés pour tous les salariés qui le demandent.

Réponse direction :

L'accord local sur le temps de travail prévoit 4 semaines de congés d'été. Les demandes de congés accolés devraient donc être réduites par rapport à la configuration 3 semaines. Les règles d'absentéisme habituelles seront appliquées.

Commentaire CGT:

Dans certains secteurs il y a 100% de refus c'est inadmissible.

La direction s'assoit sur son propre accord Temps de travail et notamment les articles 5 et 6. ou il est question de l'éloignement géographique. La direction doit au moins respecter son accord quand elle dit à l'article 5 que « les demandes seront traitées avec une attention particulière ».

Que la direction s'organise pour laisser les ouvriers prendre les vacances qu'ils veulent.

Revendications Qualité

1) B2 LAC:

Nous réclamons l'obstruction du passage des gaz d'échappement au niveau de la douche poteau AC24. Les gaz piquent les yeux, font tousser et c'est sûrement très dangereux pour la santé.

Réponse direction :

Il manque toujours une bande/bâche plastique : devis en cours pris en compte.

Commentaire CGT:

Le devis est peut être pris en compte mais en attendant nous respirons régulièrement des gaz d'échappement.

La direction se moque des salariés.

Depuis des années que la ligne LAC se trouve prêt de la douche d'étanchéité, nous revendiquons le cloisonnement de cette zone.

2) B2 Bout d'usine :

Aux retouches vitrage cela fait des semaines que l'outil pour couper le vitrage ne fonctionne plus. L'outil doit être réparé.

Réponse direction :

La ventouse a cassé Nous réutilisons la corde kevlar comme cela se faisait auparavant. Les ventouses vont être commandées.

Commentaire CGT:

La liste des outils à commander ou à réparer est de plus en longue. Faire des retouches de voitures neuves avec des bouts de ficelle, ça commence à bien faire.

Revendications Montage

1) MV2 et MV3 Mise en place du Kitting sur la ligne :

Commentaire CGT:

Une nouvelle fois la direction a récidivé et n'a pas répondu de manière argumentée aux revendications. Elle a renvoyé les problèmes au CHS CT. La direction est hors la loi (L2315-12 du code du travail). Nous interviendrons auprès de l'Inspection du Travail.

Revendications Montage

2) HAM Plateforme :

Nous revendiquons la mise en place d'un tapis anti fatigue, comme sur le reste de l'UEP.

Réponse direction :

Le sol en bois de la plate-forme ne justifie pas la mise en place d'un tapis antifatigue.

Commentaire CGT:

Il faut vraiment être assis dans un bureau ou être à la machine à café toute la journée pour faire une réponse pareille. Les ouvriers ressentent la fatigue. Ils demandent une amélioration de leurs conditions de travail. C'est juste et c'est justifié.

3) MV4 Poste 10 G :

Vous envisagez d'ajouter la pose du monogramme Peugeot. Le poste est suffisamment chargé comme ça. De plus le pas de travail est trop court et la pose en hauteur de la pièce n'est pas ergonomique.

Réponse direction :

Des essais sont en cours dans les 3 équipes pour confirmer la faisabilité.

Commentaire CGT:

Les essais ont montré que ce n'était pas faisable. Il faut abandonner l'idée.

4) MV4 Poste 06 D :

Vous envisagez d'ajouter la mise en place du joint de grille d'auvent. Le poste est déjà un des plus chargé de l'UEP. Il faut au contraire retirer la mise en place du logo sur le capot car cela fait trop de déplacement.

Réponse direction :

Des essais sont en cours dans les 3 équipes pour confirmer la faisabilité.

Commentaire CGT:

Le poste est déjà très dur physiquement. C'est honteux de vouloir en rajouter. Tout ça pour supprimer un poste plus loin sur la chaîne. Ce n'est pas admissible.

Revendications Ferrage

1) B5 BR 1/2

Les ouvriers réclament la création de postes doux pour la mise en place des inserts et la production sur les monopoints.

Réponse direction :

Il n'est pas prévu de créer un nouveau poste.

Commentaire CGT:

Si c'était prévu on ne le demanderait pas ! Il faut en créer beaucoup plus pour les ouvriers à capacité restreinte et pour soulager les postes des autres pour qu'on ne devienne pas tous handicapés !

2) B5 Poste labélisé A2642

Point de prélèvement des analyses d'air du 3 mars, poste labellisé A2642 : le prélèvement a eu lieu à plus d'un mètre de l'ouverture du rideau où respire l'opérateur, et en contrebas. Ce point n'était pas pertinent : les salariés demandent que l'analyse soit refaite de façon sérieuse.

Réponse direction :

Nous confirmons que le point n'a pas été placé correctement par la société en charge du relevé. Ce point devra être refait.

Commentaire CGT:

Elle a bon dos la société ! A croire que chez PSA ce sont les fournisseurs qui commandent.

En vrai, pour les analyses d'air, ils ont essayé de nous gruger mais ils se sont fait prendre.

Après si on a les yeux qui piquent, ils vont nous dire que c'est le pollen !

Revendications Peinture

1) Secteur des cordons :

Le poste 4 au Cordon est trop chargé, il y a besoin de revoir l'ergonomie (hauteur de travail du salarié, limitation des mouvements, soulagement du dos...).

Non-réponse de la direction : Réponse déjà apporté.

Commentaire CGT:

En décembre 2016, la CGT a déposé une procédure de DGI (Danger Grave et Imminent), et 2 mois après, la direction a fait un chantier SWK.

Pendant que la direction prend son temps pour que ça corresponde à ses prévisions de suppression de poste sur cette ligne, nous, les ouvriers on prend des risques : le podium reste trop court, le matériel en bord de ligne est trop éloigné, et le problème du trou enjambé demeure.

La CGT revendique l'embauche des intérimaires qui remplacent un intérimaire au même poste à sa fin de mission. La direction doit respecter la loi en ses articles L1244.3 et L1251.36.